

FICHE D'INSCRIPTION

Vide Grenier Amancy Dimanche 20 Juillet 2025

Parking de la Salle Polyvalente : 197 rue des Lutins / 74800 Amancy

Joindre obligatoirement une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité pour les particuliers ou de la carte de commerçant pour les professionnels

Inscription et règlement obligatoires à retourner à :

**JACQUINOT Marine
555 route de l'église
74930 PERS-JUSSY**

(Boite aux lettres au bord de la route, en haut du chemin)

Tél : 07.85.36.51.06

Email : videgrenieramancy@gmail.com.

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone :

.....

Email :

.....

**Le Tarif est fixé à 4,00 € le mètre linéaire
(Profondeur 3m max / Taille tonnelle)
Règlement à établir à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC**

Nombre de mètres X 4,00 € =

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom :

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

M'engage sur l'honneur à respecter le règlement et à ne pas participer à plus de 2 vide-greniers au cours de l'année 2025.

Fait àle

Signature

REGLEMENT

Le vide grenier se déroulera sur le parking de la Salle Polyvalente
Dimanche 20 Juillet 2025 à partir de 06H30
Dans le périmètre et sur le seul emplacement défini.
Le tarif est fixé de 4,00 € le mètre linéaire (profondeur 3m max)

Aucune vente de produits alimentaires ne sera autorisée.

Le déballage doit être terminé à 08H30.

Tout emplacement non occupé après 08H30 sera perdu.

Par sécurité **au cours de la journée aucun véhicule ne devra pénétrer** sur le parking de la Salle Polyvalente.

Remballage des stands autorisé seulement à partir de 17H00

Les allées de circulation et dégagement réservées au passage des usagers devront être laissées constamment libres et accessibles.

AUCUN véhicule ne devra stationner sur ce parking ainsi que sur le chemin d'accès, ceux-ci étant réservés aux organisateurs ou en cas d'urgence.

Les exposants ne devront pas détériorer le parking de la salle polyvalente.

Aucun branchement électrique ne vous sera fourni

L'utilisation de piquets ou broches pour l'ancrage des installations est rigoureusement interdite.

ATTENTION ! un chèque de caution d'un montant de 10€ sera désormais obligatoire pour valider l'inscription. Celui-ci vous sera restitué au moment de votre départ à condition que votre emplacement soit propre. Nous serons à votre disposition à l'entrée du parking dès 16H30. Si vous oubliez de récupérer le chèque il sera toutefois encaissé.

Chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se conformer aux injonctions des personnels responsables du vide grenier.

Vous trouverez les modalités d'inscription à :

videgrenieramancy@gmail.com

Ou par téléphone au 07.85.36.51.06 (Marine Jacquinet)

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier d'inscription COMPLET.

Vous recevrez également un mail quelques jours avant le vide grenier avec un plan ainsi que votre numéro d'emplacement.

Pièces à joindre :

- Fiche d'inscription et règlement : par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Pour les particuliers : une copie de votre Carte Nationale d'identité ou Passeport ou Permis de conduire, ainsi qu'une attestation de non-participation à plus de 2 vide-greniers au cours de l'année civile
- Pour les professionnels : une copie de votre carte de commerçant ou le n° de l'attestation de brocante.
- Chèque de caution : 10€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 13 JUILLET 2025

Aucun remboursement ne sera effectué même en cas d'intempéries.

Merci de votre compréhension

Possibilité de Restauration sur place midi et soir